

# Séparé, divorcé, en nouvelle union, **et maintenant ?**

**La séparation n'est en soi une rupture  
ni avec Dieu, ni avec l'Église.**



« Tu as du prix à mes yeux, et je t'aime » Is 43,4

**Le diocèse de Nanterre propose  
un ACCUEIL  
et des personnes à votre écoute pour  
vous accompagner individuellement  
sur votre chemin au sein de l'Église.**

*La mission de l'Église est d'aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale.  
Pape François – Amoris laetitia n°297*

## Si vous le souhaitez, vous pouvez entrer en dialogue avec des personnes

Par exemple

- pour vous aider à éclairer votre situation et vos décisions
- pour vous accompagner dans des démarches possibles concernant l'admission aux sacrements
- pour vous aider à répondre aux questions relevant du droit de l'Église, par exemple le cas de « nullité du mariage »
- pour vous orienter, si vous le souhaitez, vers des conseillers conjugaux et familiaux, des psychologues, des accompagnateurs spirituels...

### 3 possibilités :

✉ [accueil-personnes-separees@diocese92.fr](mailto:accueil-personnes-separees@diocese92.fr)

☎ 07 69 98 33 73

📍 **Permanence d'accueil les 1er et 3ème vendredi du mois de 10h à 14h (hors vacances scolaires) :**

Maison des Familles Saint-François-de-Sales

1 parvis Jean-Paul II, 92100 Boulogne-Billancourt

